

Q. Aviez-vous ce livret alors?—R. Non, monsieur.

Q. L'aviez-vous perdu?—R. Non.

Q. Saviez-vous où il était?—R. Oui.

Q. Et vous ne l'avez pas apporté?—R. Non, monsieur.

Q. Vous a-t-on demandé de donner tous les renseignements que vous possédiez, au sujet des travaux?—R. On m'a demandé des renseignements simplement au sujet de la pierre. Lorsque j'ai été assigné comme témoin devant la commission, je l'ai été pour donner un état de la quantité de pierre regue et de la quantité de pierre taillée et préparée pour l'écluse n° 1; j'ai donné ces renseignements; c'est là tout ce que l'on m'a demandé.

Q. Quand avez-vous dit pour la première fois que vous aviez ce livret en votre possession?—R. A qui?

Q. A n'importe qui?—R. Je ne le sais pas.

Q. En avez-vous fait un secret?—R. Non, pas un secret absolu.

Q. Avez-vous dit à quelqu'un, à l'époque de la commission ou depuis, que vous aviez un pareil livret?—R. Je puis l'avoir dit et je l'ai probablement dit.

Q. A qui?—R. A plusieurs personnes; je ne sais pas si je pourrais les nommer; je pourrais en nommer quelques-unes; je ne sais pas si la chose est de quelque importance.

Q. Où avez-vous gardé ce livret tant que vous l'avez eu?—R. Depuis la fin des travaux?

Q. Depuis que vous avez cessé de vous en servir?—R. A ma résidence, chez moi.

Q. Vous avez dit que vous n'aviez jamais fait de rapport à M. Kennedy?—R. Non.

Q. Vous ne lui avez jamais montré ce livret?—R. Non.

Q. M. Kennedy ne l'a jamais vu?—R. Non.

Q. Et il était votre supérieur?—R. Oui.

Q. Et il vous avait chargé de tenir ce livret?—R. Il m'avait chargé de compter les hommes, oui.

Q. Vous comptiez les hommes dans trois apprentis?—R. Vous avez demandé le nombre d'appentis où travaillaient les hommes, et j'ai répondu qu'il y avait trois apprentis; je comptais les hommes dans les apprentis et en dehors des apprentis où ils travaillaient, et aux ponts où travaillaient des tailleurs de pierre; il y avait des tailleurs de pierre au pont du Grand Tronc et d'autres au pont Wellington, qui préparaient la pierre pour les maçons, je crois, et d'autres qui préparaient la pierre de contremur au coin du bassin Wellington et du canal, à l'est du pont du Grand Tronc.

Q. Ainsi, vous deviez compter les hommes à 8 ou 10 endroits différents?—R. Non, monsieur.

Q. A trois apprentis, en dehors des apprentis, aux ponts, aux culées et à quelques endroits que vous mentionnez?—R. Il y avait des tailleurs de pierre qui travaillaient au pont; ils étaient peut-être dispersés et ne travaillaient peut-être pas tout à fait les uns près des autres, mais je les considérais comme travaillant au pont; ils ne travaillaient peut-être pas tous exactement au même endroit; les autres hommes qui travaillaient au pont Wellington taillaient la pierre, je crois, dans l'appentis n° 3, l'appentis à l'est du pont Wellington, ce qui faisait deux endroits.

Q. Savez-vous que, souvent, les hommes abandonnaient le travail au pont Wellington; qu'ils étaient transférés d'une place à une autre?—R. Je crois que les hommes étaient transférés d'une place à une autre.

Q. Et comment les comptiez-vous, quand ils changeaient ainsi d'endroit?—R. Je les comptais dans tous les endroits où ils étaient. Par exemple, si les hommes travaillaient au pont, j'allais immédiatement dans les apprentis pour compter ceux qui y étaient, et il était impossible que les hommes du pont fussent alors dans les apprentis.

Q. Combien de temps, ce travail durait-il? Le faisiez-vous tout d'une fois, aux différents endroits, ou preniez-vous votre temps et le faisiez-vous durant la journée?—R. Non; je demeurais à la Pointe Saint-Charles, côté sud du canal; les apprentis étaient au côté nord du canal; en revenant travailler, à midi, j'attendais ordinaire-